

José-Manuel BARROSO
Président de la Commission européenne

Note de service
à l'attention des agents représentant les institutions européennes en France
288, boulevard Saint Germain à Paris

Mes chers collègues,

Vous le savez, la politique que nous conduisons depuis des années entraîne la délocalisation de centaines de milliers d'emplois dans des pays à bas coût de main d'œuvre.

Et comme l'a récemment indiqué la Commissaire Danuta Hübner, « ce qu'il faut faire, c'est faciliter les délocalisations ».

Mais il semble que ce choix soit mal compris par les salariés européens.

Aussi, notre devoir est aujourd'hui de montrer l'exemple.

J'ai donc le plaisir de vous informer que la décision a été prise de délocaliser en Inde l'ensemble des services de la Commission Européenne.

Vous disposez de la journée pour rassembler vos affaires.

Bien entendu, à la demande des organisations représentatives du personnel, nous avons décidé de prendre en charge vos frais de déménagement.

Conformément à la législation en vigueur, le poste qui vous sera proposé en Inde correspondra aux activités que vous exercez actuellement.

Dans le cadre de ce reclassement, vous bénéficierez d'une rémunération nette mensuelle de 4.588 roupies (69 €).

Persuadé que vous comprendrez le bien fondé de cette démarche qui participe à la « mondialisation heureuse » que je ne cesse de vanter, je vous prie de croire, chers Collaborateurs, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

José-Manuel Barroso

P.S. : Ce document est factice... pour l'instant ! Mais la situation qui y est décrite, conséquence des politiques européennes, est une réalité pour des milliers de travailleurs à travers l'Europe. Pour que les instances européennes et ceux qui y travaillent en prennent conscience, nous proposons symboliquement de délocaliser les services de la Commission Européenne.

